

Compte rendu de l'Assemblée Générale du Réseau des AMAP en Ile de France

24 février 2013

Casa Poblano, Montreuil

L'Assemblée Générale du Réseau des AMAP en Ile de France s'est tenue le 24 février 2013 à la Casa Poblano à Montreuil. 81 personnes y ont participé et l'ordre du jour était le suivant :

1. Présentation du rapport d'activité, du rapport financier 2012 et du budget prévisionnel 2013 et vote
2. Présentation du rapport d'orientation 2013, échanges et vote
3. Travail de réflexion sur la réécriture de la Charte des AMAP
4. Elections des membres du Collectif 2013
5. Clôture

1. Présentation rapport activité 2012, du rapport financier 2012 et du budget prévisionnel 2013

a. Rapport d'activité 2012

Il a été présenté par 3 administrateurs.

En 2012, la vie du Réseau a été marquée par des moments et actions-clés :

- Renouvellement important des ressources humaines au service du Réseau :
 - En mars, renouvellement des membres du Collectif, avec le départ de six anciens administrateurs-trices et l'entrée de sept nouveaux et une nouvelle ;
 - Tout au long de l'année, beaucoup d'énergie consacrée au recrutement de nouvelles personnes salariées afin de pourvoir les trois postes : d'accompagnement des porteurs de projets agricoles (juillet - remplacement de congé maternité), d'accompagnement des initiatives locales en faveur de l'installation agricole (décembre) et d'animation de la réflexion autour de l'éthique (septembre).
- Maintien des actions d'animation du Réseau :
 - Suivi et participation aux réunions des InterAmap existantes ;
 - Participation à la Fête des Circuits Courts en juin ;
 - Co-organisation d'un cycle de formations sur l'agriculture et le foncier d'octobre à décembre ;
 - Organisation de la Journée d'Automne annuelle en décembre ;
- Développement des actions en faveur de l'installation agricole en Ile-de-France :
 - Mise en place de nouvelles formations à destination des porteurs de projets agricoles ;
 - Mise en place de nouvelles formations à destination des élus et techniciens
 - Formalisation de partenariats stratégiques
 - Accompagnement des acteurs du territoire (élus, citoyens..) dans la définition de leur projet de développement de l'agriculture paysanne.

Le rapport d'activité détaille l'ensemble des actions menées en 2012 (http://www.amap-idf.org/images/imagesFCK/file/1reseau/ag/rapport_activites_2012.pdf)

b. Rapport financier 2012

Le trésorier a présenté le rapport financier 2012 notamment les charges et recettes globales :

Concernant les recettes 2012, elles provenaient principalement :

- Des cotisations à hauteur de 59 190 € dont 50 010 des groupes AMAP, 8 180 € des paysans et 1 000 € des sympathisants.
- Des subventions à hauteur de 142 200 € dont 13 000 de fonds étatiques, 64 800 de fonds régionaux, 17 500 de Conseils généraux, 34 100 € des fondations privées et 12 800 d'autres financeurs.

Concernant les charges, elles ont essentiellement concerné :

- Les locations des bureaux pour 13 875 €, en augmentation suite au déménagement dans nos nouveaux bureaux en septembre, et elles vont encore augmenter en 2013 (incidence du nouveau loyer sur l'année entière)

Compte rendu de l'Assemblée Générale

24 février 2013

- Les salaires et charges sociales pour 154 000 € avec trois postes salariés, et qui vont passer sensiblement à 200 000 € avec l'embauche d'une quatrième personne, Anne, fin février.
- Les amortissements en augmentation, à 4 000 €, suite à l'achat de meilleurs équipements informatiques fin 2011 pour améliorer la vie et l'efficacité de nos salariées.
- La prise en compte partielle du travail des bénévoles pour 5 700 € dans le compte 864, pour tenir compte de nos engagements réels dans le Réseau, et le faire valoir auprès de nos financeurs

Le résultat de l'année est de **4 016.57 €**, et a été affecté à la réserve facultative.

Le compte de résultat ainsi que le bilan 2012 sont consultables sur le site internet du Réseau : http://www.amap-idf.org/images/imagesFCK/file/1reseau/ag/rapport_financier_2012_certifie.pdf

c. Budget prévisionnel 2013

Le budget prévisionnel de l'année 2013 est de 290 571 €. L'augmentation par rapport aux années précédentes est essentiellement due à l'augmentation du nombre de salariées dans l'équipe (4 salariées en 2013).

Le budget est disponible en annexe de ce compte rendu.

Après quelques questions de précisions auxquelles ont répondu les administrateurs, les rapports ont été approuvés par l'Assemblée Générale par votes à main levée dont les résultats sont les suivants :

Nombre de votants : 53

	POUR		CONTRE		ABSTENTION	
	Consommateurs	Producteurs	Consommateurs	Producteurs	Consommateurs	Producteurs
Rapport d'activité 2012	44	9	0	0	0	0
Rapport financier 2012	43	9	0	0	1	0
Budget prévisionnel 2013	42	9	0	0	2	0

2. Présentation du rapport d'orientation 2013

L'Assemblée Générale de 2011 a adopté la priorité de « travailler sur le type d'agriculture que le Réseau AMAP IdF veut défendre. A l'AG de 2012, les axes de travail prioritaires ont été clarifiés mais le contexte de l'année 2012 a été particulièrement mouvant. Certains chantiers ont été mis en œuvre ou initiés mais pour autant, un important travail reste à faire sur bon nombre de points.

Les travaux de l'année 2013, s'inscriront ainsi dans la continuité avec 2012 et concerneront :

- Le renforcement des Inter-AMAP, lieu intermédiaire d'échange entre les groupes et le Collectif ;
- L'approfondissement de la mise en œuvre du système de garantie participatif (SGP) que nous proposons de faire évoluer vers une démarche participative de progrès (DPP), qui doit servir de base à la réflexion des groupes et producteurs dans leurs pratiques Amapiennes ;
- Le développement d'une communication tant en interne qu'en externe plus présente tout au long de

Compte rendu de l'Assemblée Générale

24 février 2013

l'année ;

- La continuité d'une viabilité de nos ressources financières afin d'assurer une pérennité au Réseau ;
- Le respect des points essentiels de la Charte des AMAP, dont la révision a été engagée cette année par le MIRAMAP, auquel le réseau participera.

Pour donner au Réseau les moyens de mettre en œuvre les décisions et le projet validé en Assemblée Générale il est nécessaire de se donner les moyens humains et financiers des ambitions et du défi que représentent le maintien et le développement d'une agriculture paysanne en Ile-de-France. Afin d'acquérir une plus grande indépendance vis-à-vis des décideurs politiques et économiques de notre région, qui sont aujourd'hui ceux qui octroient des subventions, il faut trouver ces moyens au sein même du Réseau, et ce grâce à l'augmentation des cotisations des membres du Réseau qui a été décidée en 2012. Ces moyens permettront en particulier de rémunérer nos salariés, véritables professionnels dans leur secteur et très investis dans la vie du Réseau.

En 2013, avec une nouvelle équipe de salariés, une équipe d'administrateurs dynamiques, des collectifs et des producteurs qui s'engagent, le Réseau AMAP IdF a les moyens d'approfondir collectivement sa démarche vers une véritable agriculture paysanne. **Soyons acteur de nos changements !**

Les remarques ont surtout porté sur les sujets suivants :

- Nécessité de clarifier les aspects règlementaires et la responsabilité du Réseau AMAP IdF : il s'agit d'une problématique nationale et le Miramap s'est saisi des différents problèmes liés notamment à la fiscalisation. Le Réseau AMAP IdF s'efforcera de tenir informé ses adhérents sur l'avancée des réflexions.
- Difficulté à entretenir l'esprit AMAP sur la durée dans les groupes, certains consommateurs ne s'engagent pas véritablement et viennent uniquement chercher leur « panier ».
- Importance d'impliquer les producteurs hors maraichage : le Réseau AMAP IdF a obtenu une subvention qui permettra de travailler spécifiquement sur les contrats AMAP hors maraichage.
- Importance de la DPP pour se donner les moyens d'améliorer les pratiques des AMAP sans instaurer un système de contrôle

Après ce court débat, le rapport d'orientation 2013 a été approuvé par l'Assemblée Générale.

Nombre de votants : 51

	POUR		CONTRE		ABSTENTION	
	Consommateurs	Producteurs	Consommateurs	Producteurs	Consommateurs	Producteurs
Rapport d'orientation 2013	42	9	0	0	0	0

Il est disponible au lien suivant :

http://www.amap-idf.org/images/imagesFCK/file/1reseau/ag/rapport_dorientation_20132014.pdf

3. Echanges et réflexion autour de la révision de la Charte des AMAP

L'après-midi a été consacrée à un travail par petits groupes d'échanges autour de la thématique de la réécriture de la Charte du mouvement des Amap – en lien avec le chantier impulsé au niveau national par le Miramap (Mouvement inter-régional des Amap).



Dans un premier temps, la parole a été donnée à :

- Marie Gaudferneau, salariée du Miramap chargée de l'impulsion de ce chantier Charte à l'échelle nationale, a présenté ce chantier de révision de la Charte dans les grandes lignes ;
- Puis Laurent Marbot, producteur membre du Réseau, et à ce titre élu au sein du Collectif, a rappelé la position du Collectif du Réseau IdF par rapport à ce Chantier, et en quoi il est en lien avec les enjeux du chantier DPP
- Enfin, Isabelle Vallette, salariée du Réseau Amap IdF chargée de l'animation de la Démarche Participative de Progrès au sein du Réseau, a présenté la méthodologie de l'après-midi

Tous les participant-es se sont alors, conformément aux consignes, répartis au sein de petits groupes de 5 ou 6 personnes, s'installant rapidement en petits cercles dans la salle de débat et dans l'espace restauration... transformant ainsi la Casa Poblano en une sorte de ruche bourdonnante composée d'autant d'alvéoles.

Objectif : entrer dans une phase d'émergence, de chaos organisé et créatif s'inspirant du modèle du vivant, afin de faire émerger de la matière pour venir nourrir s'aider mutuellement à accoucher de la future nouvelle Charte du mouvement, en gestation.

Après un rapide tour de présentation et l'attribution des rôles d'« animateur », de « scribe » et de « gardien du temps », chaque groupe a été invité à bourdonner par 3 phases de 20 minutes, autour des trois thématiques suivantes :

- Rôle de la Charte
- Valeurs incontournables qui devraient figurer dans la Charte des Amap
- Pratiques incontournables qui devraient être respectées par les Amap

Compte rendu de l'Assemblée Générale

24 février 2013



Toutes les 20 minutes, le gong sonnait impitoyablement et chaque mini-groupe-alvéole devait se lancer dans la synthèse de ses échanges, afin d'en rendre compte par quelques mots-clés choisis, et soigneusement retranscrits par le scribe sur un feuillet longiligne fourni à cet effet.

Au bout de 10 minutes, les copies étaient ramassées !



Pendant ce temps, au fur et à mesure de l'après-midi, un petit groupe travaillait d'arrache-pied pour arriver à une synthèse globale en direct des éléments forts ressortant des échanges sur chaque thème.

Ainsi, une fois revenu en plénière, au cœur de la ruche, les constats suivants ont-ils pu être partagés :

Rôle de la Charte	
Colonne vertébrale / Document de référence / Socle commun / Donner une vision globale de l'Amap / S'identifier, affirmer un projet commun / Socle d'appartenance / Charte utilisable par toutes les Amap en France / Inclusive	
Objectifs / But à atteindre / Ligne de conduite / Orientation générale ouverte, tout en posant des limites / Un cadre, un objectif , des repères fondamentaux pour guider les AMAP lors de leur création / Affirmer les valeurs fondamentales / Axe porteur des principes d'une AMap / Vocation Amap / Donner le sens commun / Poser des jalons, donner des orientations / Formalisation des valeurs / Enoncer des principes fondateurs	Cadre général / Références générales (comme une constitution) qui s'imposent à tous / Ensemble de règles / Droits et devoirs énoncés de façon générale / Règles à respecter / Affirmer les valeurs, principes et orientations généraux à respecter <u>actuellement</u> , plutôt que des objectifs virtuels
Définition des engagements des amapiens / Poser les objectifs du partenariat entre producteur et consommateurs	Texte de référence / Protection juridique et économique (dépôt de la marque) / Guide pour rédaction de contrat

Compte rendu de l'Assemblée Générale

24 février 2013

<p>Harmoniser le mouvement, pour le pérenniser / Fédérer le mouvement au niveau national / Etablir ce qui nous réunit entre producteurs et consommateurs / Définir collectivement les contenus de notions / Doit être partagée avec adhérents <u>et</u> producteurs</p>	<p>Outil de maintien de l'esprit Amap / Pérennisation / Cadre d'essaimage pour porter le modèle de développement, le diffuser et le pérenniser / Définir les notions amapiennes y compris de manière négative (ex : agri paysanne versus agri bio, proximité, éducation, circuit court) / Définir le modèle économique et sa pérennité</p>
<p>Support de communication / Communiquer aux pouvoirs publics et citoyens / Se différencier des autres circuits courts / Jouer le rôle de carte de visite, posant notre identité originale et démontrant aux décideurs / législateurs la spécificité de notre démarche</p>	<p>Support éducatif / Outil pédagogique lors de l'adhésion / Rédaction éclairée sur les objectifs de rassemblement à destination des « consommateurs non avisés » / Guide synthétique Rédaction pour favoriser l'adhésion des publics défavorisés</p>

Forme de la Charte	
Forme facilement intelligible / Accessible	Articles courts et en nombre limités
Synthétique (modalités pratiques en annexe) / Hors de la Charte, mais dont la Charte mentionne l'existence dans des docs annexes	Phrases pertinentes, où chaque mot est pesé / Agréable à lire / Concises

Valeurs incontournables qui devraient figurer dans la Charte	Pratiques incontournables qui devraient être respectées par les Amap
Confiance / Bienveillance / Respect	Contrat de confiance / Rappeler l'engagement mutuel / Souplesse dans le respect des valeurs / Strict respect des engagements contractuels par les deux parties (producteur, consommateurs)
Ethique	
	Contractualisation / Contrat producteur – amapien / Le contrat type toutes productions confondues / Accès aux contrats annexes (fruits, etc) uniquement via le contrat principal (maraîchage) / Un adhérent + un producteur = un contrat /// Non à l'article 11 (1 prod 1 Amap)
Equité / Rémunération équitable des producteurs / Engagement dans la durée / Partage	Pré-financement Pré-financement Paiement à l'avance Préfinancement Préachat de la récolte / Pas de transfert d'argent / Pas d'argent sur les livraisons / Prépaiement
	Partage équitable de la production / Partage de récolte comme objectif souhaitable / Pas d'achat-revente
	Périodicité / Engagement financier sur une saison / Engagement saisonnier = Flexibilité Engagement du producteur à mettre en production les quantités suffisantes avec les moyens adéquats / Assurer une diversité d'approvisionnement

Compte rendu de l'Assemblée Générale

24 février 2013

<p>Solidarité avec le producteur / Partage effectif de l'ensemble des charges en vue partage des récoltes / Solidarité morale, financière & physique</p>	<p>L'engagement solidaire / Aide matérielle et humaine au maraîcher, aux producteurs, en difficulté ou non / Acceptation des aléas climatiques et autres prédateurs (?) / Accepter la ??? (production ?) en l'état</p>
<p>Respect Hommes - Nature /</p> <p>Production saisonnière / Sécurité alimentaire / Manger sain</p>	<p><u>Bio et la diversité</u> / Respect de l'humain, de la terre et de l'animal / Agriculture respectueuse de l'environnement / Respect des ressources</p>
<p>Transparence/ Prise de conscience des réalités économiques/ A définir dans ces différents aspects</p>	<p>Transparence sur le coût de revient / Expliquer le prix du panier / Transparence du prix du panier / Assurer un calcul transparent de la part de production/ Accessibilité aux lieux de production(s)</p>
<p>Proximité adhérents-producteurs / Proximité entre adhérents / Local / Circuit court / Pas d'intermédiaire</p>	<p>Proximité / Relation directe producteur / consommateurs (livraison, sur la ferme) / Relations directes avec le producteur</p>
	<p>Présence du paysan et des adhérents lors des distributions / Contribution aux distributions / Présence des distributeurs / Participer à la distribution / Participation aux distributions / Présence à la distribution / Présence du producteur aux distributions et à des échanges avec Amapiens / Présence de l'exploitant aux distributions</p>
	<p>Visite annuelle du jardin ; voir où travaille le paysan / Journées sur les exploitations avec les adhérents / Aide à la ferme (= échange, aide, compréhension du monde agricole) / Se rendre à la ferme / Coups de main chez le producteur / Visites sur l'exploitation / Coup de main sur l'exploitation</p>
<p>Qualité / Exemplarité / Pratique bio ou en conversion / labellisation ? /</p>	<p>Tendre vers des pratiques Bio, sans pour autant être certifié et accompagné vers cette pratique / Pratiques durables et bio / Tendre vers le bio</p>
	<p>Les modalités de vérification et de transparence du suivi sanitaire de la production et de la distribution de denrées</p>
<p>Lien social entre le monde paysan et le reste de la société / Lien-Echange / Désir d'échange entre le producteur et le consommateur / Relation durable</p>	<p>Dialogue avec maraîcher pour mieux partager / Interaction et partage / Communication / Communication en temps réel</p>
<p>Participation / Implication citoyenne</p>	<p>Encouragement des amapiens à la participation / Implication du plus grand nombre de personnes dans l'Amap / Participer à la vie associative / Participer à la vie de l'Amap à tout niveau / Participation à la vie de l'asso / Solidarité avec les autres associations : actions communes avec ONG, associations solidaires</p>

Compte rendu de l'Assemblée Générale

24 février 2013

Rayonnement /	Rayonner localement sur les valeurs fondamentales de l'Amap /
Pédagogie / Education populaire /	Diffuser les valeurs amapiennes à l'extérieur / Participer dans sa ville ou village à la promotion de notre modèle d'Amap Instauration d'actions qui fédèrent (ateliers pédagogiques compost)
Faire réseau	Inciter amapiens et paysans à participer aux interAmap territoriales / Participer aux interAmaps / Encourager l'adhésion aux Amap régionales et au Miramap // Inciter producteur à faire des interAmap avec ses Amap
Taille humaine	Garder une dimension humaine (limiter les partenariats) / Garder une production à dimension humaine / Rechercher taille critique (équilibrant la viabilité pour le paysan et le maintien / création d'une cohésion amapienne entre consommateurs) et recourir si nécessaire à l'essaimage
Création d'emploi / Promotion du travail agricole	Respect des salariés
Préoccupation par rapport à la situation mondiale (écologique, saisonnalité, culturel,...)	Le modèle économique au regard de la loi nationale et européenne

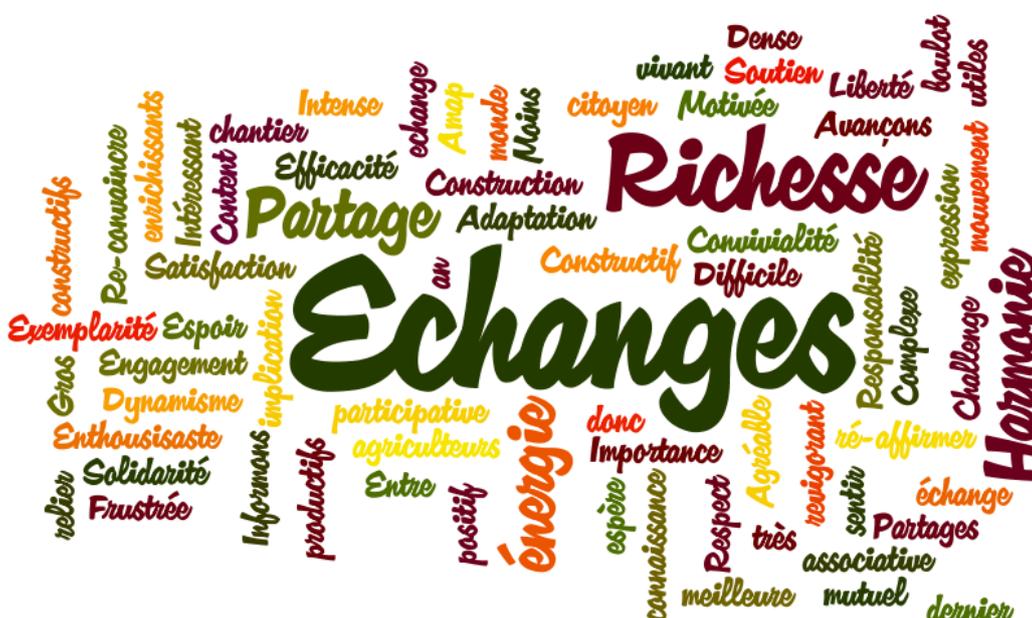
Echanges

- Les personnes présentes sont invitées à se ré-emparer de la synthèse pour alimenter la réflexion dans leurs groupes et interAmap respectives, à faire ensuite remonter au « Réseau », qui l'enverra au Miramap, via des modalités qui restent à réfléchir par le groupe DPP ;
- Une discussion a lieu sur la vigilance à porter par rapport au terme de « transparence », terme à la fois essentiel au partenariat, et qui en même temps peut être galvaudé / prêter à confusion, car chacun peut en avoir sa propre définition :
 - la « transparence » est essentielle au partenariat, afin que les amapiens comprennent bien le travail du producteur, ce qu'il cultive, les raisons pouvant l'amener à devoir faire évoluer le coût des paniers, etc. ;
 - la « transparence » est également un mot très fort et très généraliste, qui peut conduire certains groupes très titilleux à dépasser certaines limites, jusqu'à tomber dans l'ingérence (prq vs utilisez telle bâche ?) ; pas à diffuser le compte de l'exploitation dans les rapports d'AG, ensuite en ligne ;

La transparence apparaît donc comme un des fondamentaux à encourager, mais pas qui n'est pas transposable d'emblée à toutes les amap.

- Echange sur la portée des mots dans une Charte :
 - Dans une Charte, les mots sont courts, choisis, ne prêtent pas à débat - comme pour la Charte des Droits de l'Homme ;
 - Dans une Charte, les mots sont larges, génériques, à portée universelle.. et ils font l'objet en complément d'un travail de définition collective, puis qu'on y revienne régulièrement – comme la Charte DH = Demande qu'on partage les définitions de ce mirs. Travail de longue haleine et qu'il y ait des lieux pour ces débats ;

Le dernier exercice en petit groupe ayant été l'expression par chacun d'un mot de ressenti individuel au terme de ce riche après-midi, en voici, pour conclure, un florilège :



Compte rendu de l'Assemblée Générale

24 février 2013

4. Elections des membres du Collectif 2013

Enfin l'après-midi s'est achevée avec l'élection des nouveaux membres du Collectif... nouvelle équipe motivée et dynamique, prête à relever ses manches pour relever les défis de la nouvelle année, dans une ambiance chaleureuse et coopérative !

C O N S O M M A T E U R S	Prénom	Nom	Groupe en AMAP	Commune (Dép)
	Jean-Michel	DUPONT	Entre Dhuis et Marne	Chelle (Nord 77)
	Michel	FRECHOU	Les Jardins Enchantés	Le Vésinet (Nord 78)
	Alain	LE VOT	Le Panier des Hameaux	Magny-les-Hamx (Sud 78)
	Anne-Lise	MILLAN BRUN	AMAP des Hauts de Belleville	Paris (75)
	Michel	MOREAU	Amap de Marly	Marly (Nord 78)
	Philipp e	ROUSSEL	Massy Manger Bio	Massy (Nord 91)
	Pascal	SCHUSTE R	Le Panier du 6e	Paris (75)

P R O D U C T E U R S	Prénom	Nom	Groupe en AMAP	Commune (Dép)
	Eric	CHATELET	Ferme des Douvières	Longpont-sur-Orge (Nord 91)
	Jean-Louis	COLAS	Ferme de Toussacq	Villenauxe-la-Petite (Nord 77)
	Freddy	LETISSIER	Les Jardins Enchantés	Villiers-St-Frédéric (78)
	Laurent	MARBOT	Ferme des Tourelles	Boissy-sous-St-Yon (91)
	Aurélia	OPOIX	Maraîchage Les Grands Prés	Boutigny (Sud 77)
	Florent	SEBBAN	Ferme Sapousse	Pussay (Sud 91)

Compte rendu de l'Assemblée Générale
24 février 2013



Toutes et tous, (re)lançons une belle dynamique
au sein de l'ensemble du Réseau des Amap en Ile-de-France
en 2013 !

Annexe : Budget prévisionnel 2013

Compte rendu de l'Assemblée Générale

24 février 2013



CHARGES Prévisionnelles 2013					
N° Compte	Intitulé	Réalisé 2010	Réalisé 2011	Réalisé 2012	Charges prévisionnelles 2013
	Total des charges annuelles	142 454,31 €	202 981,28 €	223 540,42 €	290 571,00 €
60	Achats	3 585,10 €	4 339,57 €	5 791,27 €	5 750,00 €
602	Autres approvisionnements	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
604	Achats non stockés de prestations de services	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
606	Achats non stockés de matières et fournitures	3 585,10 €	3 532,27 €	5 791,27 €	4 650,00 €
607	Achats de marchandises	0,00 €	807,30 €	0,00 €	1 100,00 €
61	Services extérieurs	7 512,22 €	16 024,14 €	18 677,02 €	32 030,00 €
611	Sous-traitance générale	345,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
612	Redevances de crédit bail			339,98 €	400,00 €
613	Locations Bureaux	6 716,15 €	6 708,00 €	13 874,80 €	24 000,00 €
613	Autres locations	0,00 €	1 588,90 €	304,00 €	1 000,00 €
614	Charges locatives et de copropriété	0,00 €	0,00 €	217,41 €	660,00 €
615	Entretien et réparations	36,29 €	1 552,21 €	3 035,32 €	3 000,00 €
616	Primes d'assurance	304,58 €	362,87 €	417,51 €	420,00 €
617	Etudes et recherches	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
618	Divers	110,20 €	5 812,16 €	488,00 €	2 950,00 €
6183	Documentation technique	110,20 €	1 254,68 €	488,00 €	1 150,00 €
6185	Frais de colloques, séminaires, conférences	0,00 €	4 557,48 €	0,00 €	1 800,00 €
62	Autres services extérieurs	10 949,12 €	32 003,36 €	30 901,12 €	40 495,00 €
621	Personnel extérieur à l'association	0,00 €	9 222,46 €	9 453,28 €	10 000,00 €
622	Rémunération d'intermédiaires	0,00 €	1 636,10 €	5 078,02 €	9 000,00 €
623	Publicité, publications, relations publiques	1 250,00 €	1 635,00 €	4 522,32 €	4 000,00 €
624	Transport	0,00 €	89,69 €	66,50 €	0,00 €
625	Déplacements, missions et réceptions	5 825,55 €	11 013,70 €	5 516,58 €	10 145,00 €
626	Frais postaux et frais de télécommunications	3 777,66 €	2 830,67 €	4 106,81 €	5 500,00 €
627	Frais bancaires	95,91 €	140,86 €	310,77 €	350,00 €
628	Divers	0,00 €	5 434,88 €	1 846,84 €	1 500,00 €
63	Impôts, taxes et versements assimilés	0,00 €	1 174,00 €	2 688,00 €	2 688,00 €
64	Charges de personnel	119 814,38 €	145 099,61 €	154 153,76 €	205 608,00 €
641	Rémunérations du personnel	67 978,22 €	105 644,31 €	105 391,71 €	146 205,00 €
645	Charges de sécurité sociale et de prévoyance	49 298,00 €	38 693,10 €	45 430,05 €	54 903,01 €
647	Autres charges sociales	312,16 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
6475	Médecine du travail, pharmacie	312,16 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
648	Autres charges de personnel	2 226,00 €	762,20 €	3 332,00 €	4 500,00 €
65	Autres charges de gestion courante	100,00 €	0,00 €	9,82 €	0,00 €
658	Charges diverses de gestion courante	0,00 €	0,00 €	9,82 €	0,00 €
66	Charges financières	0,00 €	0,00 €	2,24 €	0,00 €
661	Charges d'intérêts	0,00 €	0,00 €	2,24 €	0,00 €
6611	Intérêts des emprunts et dettes	0,00 €	0,00 €	2,24 €	0,00 €
67	Charges exceptionnelles	493,49 €	4 340,60 €	1 671,75 €	0,00 €
68	Dotations aux amortissements, provisions, engagements	0,00 €	0,00 €	3 939,64 €	4 000,00 €
6811	Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	236,46 €	998,56 €	3 939,64 €	4 000,00 €
86	Emplois des contributions volontaires			5 705,80 €	10 000,00 €
864	Personnels bénévoles			5 705,80 €	10 000,00 €

Compte rendu de l'Assemblée Générale

24 février 2013

PRODUITS Prévisionnels 2013					
					
Compte	Intitulé	Réalisé 2010	Réalisé 2011	Réalisé 2012	Produits prévisionnels 2013
	Total des produits annuels	151 643,59 €	217 842,20 €	227 556,99 €	290 571,00 €
70	Ventes de produits finis, prestations de services, marchandises	1 251,00 €	15 681,80 €	14 908,47 €	15 000,00 €
705	Etudes	0,00 €	4 000,00 €	4 500,00 €	6 000,00 €
706	Prestations de services	748,50 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
707	Ventes de marchandises	0,00 €	1 703,80 €	0,00 €	0,00 €
708	Produits des activités annexes	502,50 €	9 978,00 €	10 408,47 €	9 000,00 €
	MAAP (DDEA, accompagnement PPP)	0,00 €	500,00 €	0,00 €	0,00 €
	Autres (interventions CFPPA, animation formations vivea...)	0,00 €	7 978,00 €	10 408,47 €	9 000,00 €
	Conférences	502,50 €	1 500,00 €	0,00 €	0,00 €
74	Subventions d'exploitation	110 146,70 €	152 253,87 €	142 206,73 €	202 471,00 €
	Subventions "Projets"	82 194,68 €	128 612,85 €	143 094,18 €	187 471,00 €
7401	Etat	11 700,00 €	13 910,67 €	13 010,67 €	25 875,00 €
	FDVA	5 700,00 €	10 000,00 €	9 100,00 €	9 000,00 €
	DRIAAF	6 000,00 €	0,00 €	0,00 €	15 965,00 €
	MAAP (réserve parlementaire Yves Cochet)	0,00 €	3 000,00 €	3 000,00 €	0,00 €
	MAAP (CASDAR études technico-économiques)	39 085,50 €	910,67 €	910,67 €	910,00 €
7402	Conseil régional	20 000,00 €	82 202,00 €	65 723,00 €	108 120,00 €
	Convention FRDVA	19 085,50 €	21 750,00 €	3 250,00 €	15 500,00 €
	ESS	0,00 €	20 963,00 €	0,00 €	0,00 €
	Plan Bio	15 500,00 €	39 489,00 €	62 473,00 €	92 620,00 €
7403	Conseils généraux	8 500,00 €	15 500,00 €	17 445,00 €	17 000,00 €
	Convention CG 77	7 000,00 €	8 500,00 €	8 245,00 €	8 000,00 €
	Convention CG 91	15 909,18 €	7 000,00 €	9 200,00 €	9 000,00 €
7404	Fondations	15 909,18 €	12 500,18 €	34 113,82 €	27 476,00 €
	Fondation de France - Convention Pôle ABIOSOL	0,00 €	12 500,18 €	25 999,82 €	24 000,00 €
	Fondation MACIF - Convention Pôle ABIOSOL	0,00 €	0,00 €	8 114,00 €	3 476,00 €
7405	Autres organismes	0,00 €	4 500,00 €	12 801,69 €	9 000,00 €
	MIRAMAP	0,00 €	0,00 €	8 801,69 €	3 000,00 €
	Mairie de Paris		4 500,00 €	4 000,00 €	6 000,00 €
	AESN		0,00 €	0,00 €	20 000,00 €
	Subventions "Emploi"	27 952,02 €	23 641,02 €	-887,45 €	15 000,00 €
740101	Etat	19 490,82 €	17 197,50 €	-887,45 €	15 000,00 €
	ASP (emploi-tremplin)	10 666,68 €	7 500,05 €	0,00 €	15 000,00 €
	ASP (contrat d'accompagnement vers l'emploi - CUI-CAE)	8 824,14 €	9 697,45 €	-887,45 €	0,00 €
740301	Conseils généraux	8 461,20 €	6 443,52 €	0,00 €	0,00 €
	CG 93 (emploi-tremplin)	8 461,20 €	6 443,52 €	0,00 €	0,00 €
75	Autres produits de gestion courante	38 902,55 €	49 210,58 €	59 199,45 €	63 000,00 €
754	Collectes	1 850,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
756	Cotisations	36 720,94 €	49 210,00 €	59 190,00 €	63 000,00 €
	Groupes de consom'acteurs		41 660,00 €	50 010,50 €	52 000,00 €
	Paysans		7 450,00 €	8 179,50 €	10 000,00 €
	Sympathisants et partenaires		100,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €
758	Produits divers de gestion courante	331,61 €	0,58 €	9,45 €	0,00 €
76	Produits financiers	43,34 €	152,21 €	82,81 €	100,00 €
77	Produits exceptionnels	1 300,00 €	543,74 €	922,50 €	0,00 €
79	Transferts de charges	0,00 €	528,48 €	4 531,23 €	2 000,00 €
87	Contributions volontaires			5 705,80 €	10 000,00 €
870	Bénévolat			5 705,80 €	10 000,00 €
RESULTAT		8 952,82	14 860,92	4 016,57	0